

**PROCEDURE RESTREINTE NÉGOCIÉE– APPEL À CANDIDATURES**  
**CLIMATISATION SALLE TECHNIQUE DGAC A L'AEROGARE**

**Entité adjudicatrice :** AEROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex - Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Type de marché :** Travaux

**Lieu d'exécution et de livraison :** Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Description succincte :** Ce projet concerne la fourniture et la mise en œuvre de systèmes de climatisation pour 2 locaux informatiques aux niveaux 10 et 11 de l'aérogare, y compris les travaux de régulation et d'électricité associés, et la mise en service (descriptif technique disponible sur le profil d'acheteur).

**Information sur les lots :** Le marché est divisé en 2 lots, traités en marchés séparés, comme suit :

- Lot 1 : Equipements et Installation de climatisation
- Lot 2 : Installations électriques

Les candidats peuvent postuler pour un ou les 2 lots. Ils doivent répondre à la totalité des prestations du ou des lots choisis

**Options :** Pendant son exécution, le marché pourra être modifié dans les conditions prévues dans la documentation marché.

**Variantes autorisées :** Non

**Durée du marché :** 5 mois. Démarrage prévisionnel du marché : Juillet 2020

**Critères d'attribution :** Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères multiples qui figureront dans le Règlement de Consultation (RC).

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique. En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourrait être contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations précisées au point 1 page 3 de la lettre de candidature citée ci-dessous.

**Contenu des dossiers de candidature :** Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée**, unique en cas de groupement, et une **déclaration du candidat** par membre du groupement (documents français DC1+attestation sur l'honneur et DC2 acceptés), **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables sur le site [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com), rubrique "Business&Partenaires, puis Marchés publics, puis Documentation générale". <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

**Justifications à produire par le prestataire :** Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com), rubrique "Business&Partenaires, puis Marchés publics, puis "Conditions d'accès" pour les documents et renseignements à produire. <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat.

**Sélection des candidats :** Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

**Modalité de dépôt - Date et heure limites de réception des dossiers de candidature:** Les dossiers de candidature sont déposés en format pdf par voie électronique avec ou sans signature électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. Les dates et heure limites de réception sont fixées au **19/05/2020 à 13:00 heures**. Les candidats supportent les risques et aléas liés au transfert des fichiers.

Les réponses électroniques dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne sont pas recevables.

**Langue :** Les candidatures et les offres peuvent être rédigés en Français ou Allemand mais le marché définitif sera rédigé en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en allemand (seule la version française faisant foi).

**Type de procédure :** Procédure restreinte négociée (encadrée) définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Modalités d'ouverture des plis :** Séance non publique

**Date limite d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus :** 30/06/2020

**Cautionnement et garanties demandées** : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

**Modalités essentielles de financement et de paiement** : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Délai de validité des offres**: 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Bureau d'Etudes Infrastructures Techniques – M. Christophe BRANDT – Tél : 03 89 90 26 79 - email: [cbrandt@euroairport.com](mailto:cbrandt@euroairport.com).

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis** : 02/04/2020